



IMPORTANT

TOUT AU LONG DE L'ANNEE VOUS TROUVEREZ TOUTES LES INFOS SUR NOTRE SITE :

www.studiodanse-vdart.com

Ainsi que sur nos réseaux sociaux : facebook et insta

Contact : Darras Vanessa 06.21.50.23.58 / Touzac Nina 06.48.30.63.30

REGLEMENT INTERIEUR COURS DE DANSE

Le studio Danse V D'art vous souhaite la bienvenue au cours de danse.

Cours de danse :

Les cours sont dispensés par des professeurs diplômés d'État. Les cours commencent en septembre et se terminent en juin.

Pendant les vacances scolaires et les jours fériés, les cours n'auront pas lieu, mais des stages ainsi que des répétitions de spectacle, concours peuvent être organisés.

Les cours pourront être supprimés et/ou reportés dans certains cas exceptionnels : maladie, accident, stages, répétitions, effectif insuffisant, pandémie.

Les élèves doivent respecter les locaux, le matériel et veiller au maintien de la propreté des salles. **Il est strictement interdit de manger dans les vestiaires.** Le port de chaussures de ville dans les salles est strictement interdit.

Responsabilité :

La responsabilité du studio danse V D'art ne pourra être engagée en dehors des horaires des cours. Pour les élèves mineurs, nous demandons aux parents de **respecter rigoureusement les horaires**. Le studio danse V D'art décline toute responsabilité en cas de vol ou de perte.

Chorégraphie :

Toutes les chorégraphies (cours, concours, spectacles) créées, travaillées et présentées sont l'exclusivité du chorégraphe. Elles ne peuvent être présentées sans l'autorisation de celui-ci et de la direction sous peine de poursuites.

Niveau de l'élève : Le professeur est seul juge du niveau de l'élève et du choix du cours en fonction de l'âge et de son niveau de danse. Le professeur décide de sa participation aux manifestations et aux concours organisés en dehors du spectacle de fin d'année.

Comportement : La ponctualité et la politesse seront de rigueur au sein des cours, ni portable (à mettre dans la boîte à portable à l'entrée de la salle), ni chewing-gum, ni bijoux encombrants ne seront autorisés pendant les cours.

Les absences : En cas d'absence de courte ou de longue durée : prévenir le professeur. En cas d'abandon : prévenir le professeur par courrier et **aucun versement ne sera remboursé** (sauf en cas de force majeure : certificat médical de plus de deux mois entraînant un arrêt définitif, déménagement à plus de 30 km). Tout mois commencé est dû.

Les Tenues :

Un partenariat est mis en place avec Attitude Diffusion. Les tenues sont à commander chez notre partenaire place du capitole au 1er étage. Demander Marie Céline où Camille au 05.61.21.47.37

LES PULLS, SWEATS, ET AUTRES VETEMENTS LARGES SONT INTERDITS

Tenue cours Initiation

Collant classique
Justaucorps blanc
Demi-pointe rose

Tenue de danse Jazz et Contemporain :

Short noir de jazz
Collant sans pied noir
Débardeur pour les garçons, justaucorps noir **et** brassières noir pour les filles

Tenue de danse Classique :

Collant classique rose
Justaucorps noir
Jupette noire (facultatif)
Demi-pointe, pointe (à la demande du professeur)

Tenue Hip-Hop :

Jogging
Basket (semelle blanche propre)

Les élèves n'ayant pas leurs tenues et non coiffés ne seront pas admis au cours.

Les concours : Les élèves présentés au concours sont choisis sous l'unique et entière responsabilité des professeurs, en fonction de leur technique, de l'assiduité, de leur sens artistique.

Les élèves sélectionnés au concours doivent obligatoirement faire minimum :

-2 cours/sem. pour les 8-12 ans (jazz et/ou classique)

-3 cours/sem. à partir de 13 ans (jazz et/ou classique)

Des répétitions seront programmées en dehors des cours collectifs et pendant les semaines des vacances scolaires. Les répétitions sont obligatoires, en cas d'absence non justifiée de maladies par un certificat médical, l'élève sera remercié.

Pour les élèves dont les familles ont prévu un départ en vacances, Week-end famille ou tout autres déplacements qui pourraient faire manquer une ou des répétitions, l'élève ne pourra pas faire les concours.

Pour les élèves des concours, la tenue jogging V DART est obligatoire.

Un forfait costume de 20€ par élève pour les groupes est à verser au studio lors de votre engagement.

Les spectacles :

Spectacle Noël : **Le Vendredi 20 Décembre 2024 salle LA GRAVETTE**

Spectacle fin d'année : **Le Vendredi 20 Juin 2025 Théâtre LE BASCALA Bruguière**

Tous les élèves y participent et présentent le travail de l'année. Thème, choix, costumes, distribution des rôles, chorégraphies, mise en scène sont sous l'unique et entière responsabilité des professeurs. **Les élèves devront obligatoirement assister aux répétitions** qui seront programmées aux mois de juin.

ATTENTION ACHAT DES COSTUMES SPECTACLE

Les costumes sont achetés par le studio V D'Art. Un montant de 40€ pour le classique et 30€ pour les autres disciplines est à verser lors de l'inscription. Ce montant est à verser par élève et multiplier par le nombre de cours.

Cette somme est à verser à l'inscription.

L'élève garde les costumes.

Cotisations : Les frais d'inscription et d'administration sont exigibles dès l'inscription et non remboursables : **26 euros par chèque ou espèces.**

Pièces à fournir : Règlement de l'année / une attestation d'assurance responsabilité civile / 1 enveloppe timbrée

Les vacances : Les cours n'auront pas lieu pendant la période des vacances scolaires, et jours fériés. (Sauf cas exceptionnel, pandémie...)

TARIFS

Engagement à l'année. Les cotisations sont à régler en début d'année et **par chèque ou espèces**, vous avez la possibilité de régler soit :

Au trimestre : 3 Chèques (sept /janvier/ avril) se munir de 3 chèques

À l'année : 1 Chèque. (Jours de l'inscription)

À partir d'un certain montant, le règlement des cotisations par mois pourra être étudié.

En aucun cas les absences ne pourront faire l'objet d'un remboursement.

Engagement à l'année sauf en cas de force majeure : Certificat médical de plus de deux mois entraînant un arrêt définitif, déménagement à plus de 30 km, et dans ce cas-là, tout mois commencé est dû. **Pandémie** : Aucun remboursement ne sera effectué par le studio danse V D'ART si des solutions de remplacement (rattrapage de cours sur vacances scolaires, sur week-end, en Visio, en extérieur... et ceci avec des changements de planning adaptés aux demandes gouvernementales) sont mis en place par le studio.

FORFAITS DANSE		
	-18 ans	+18 ans
Initiation / sem.	36€ /mois	
1 cours /sem.	40€/mois	44€/mois
2 cours /sem.	64€/mois	72€/mois
3 cours /sem.	90€/mois	102€/mois
4 cours /sem.	112€/mois	128€/mois
5 cours /sem.	120€/mois	140€/mois
6 cours /sem.	144€/mois	

Cours à l'unité 18€

A partir de 7 cours, l'élève rentre dans le cursus formation pré pro.

ATTENTION : Pour les Niveaux Avancé et Supérieur, les deux cours sont obligatoires

-FORFAIT PRÉ-PRO (10/13 ANS) : 8/10h de danse par semaine et une Master class avec un chorégraphe invité = 260€

-FORFAIT PRÉ-PRO (A PARTIR DE 13) : 10/15h de danse par semaine et 2 Master class avec des chorégraphes invités = 385€

Certains cours du planning de la formation Pré pro sont établis en fonction des spécificités et du niveau de l'élève.

Cours particulier danse : 50€ / heure, **Carte 10 cours** : 440€ **Carte 5 cours** : 220€